

**les sommets**  
**du tourisme**  
chamonix mont-blanc



## **Prix des Sommets du Tourisme 2006**

### **PROJET** **Méthode pour développer un tourisme durable** **FRANCE**

[Ducoussod@hotmail.fr](mailto:Ducoussod@hotmail.fr)  
Damien Ducousso

## **Inscription**

**DUCOUSSO Damien**  
**Concepteur et développeur du projet**  
**77 bis, avenue Château Fleury**  
**F-26100 ROMANS**

**Nature de l'opération : Outil méthodologique pour transposer les principes du développement durable dans le développement touristique**

**Synthèse : Méthode permettant de développer ou d'améliorer un site touristique ayant pour objectif de respecter les principes du développement durable de la phase de diagnostic au fonctionnement final.**

**Méthode pour développer un tourisme durable.**

## **Préambule.**

### ***Historique et motivation de création.***

Depuis 3 ans je travaille, sur un plan personnel, sur le thème des problématiques entre développement touristique et développement durable. Mes réalisations sont :

- Un mémoire de fin d'étude (sujet : intégration des principes du développement durable dans le développement touristique).
- Un outil méthodologique issu du travail précédent.

La réalisation de cet outil est l'élément qui achève mes réflexions autour du développement durable. J'ai choisi de me lancer dans l'élaboration de cet outil car c'était une solution qui manquait cruellement dans mon mémoire. Mais aussi pour achever une formation autodidacte sur le développement durable.

### ***Processus de création.***

Le maître mot était de partir de l'existant. Donc découvrir la démarche suivie lors de la création et le développement des sites et des prestations touristiques. Ceci m'a amené à rencontrer des professionnels du tourisme (liste des personnes rencontrés en annexe). Et de m'appuyer sur la base de données des projets de l'association sommets du tourisme.

Ceci m'a permis de découvrir les failles dans les anciens projets (stations intégrées par exemple). Comment elles ont été comblées par les projets d'aujourd'hui. Pour finalement arriver à proposer une vision globale des étapes de l'élaboration d'un projet touristique durable.

Le deuxième défi était de savoir comment les outils de management d'aujourd'hui peuvent appuyer et intégrer les principes du développement durable. Il m'a fallu repenser des outils de marketing et de démarche QSE (ISO 14001 principalement) pour les adapter aux critères du développement durable. J'ai dû créer un outil de diagnostic de l'état du tourisme à partir d'outils d'évaluation du développement durable de différents programmes, dont celui de la CDDNU (Commission du Développement Durable des Nations Unies).

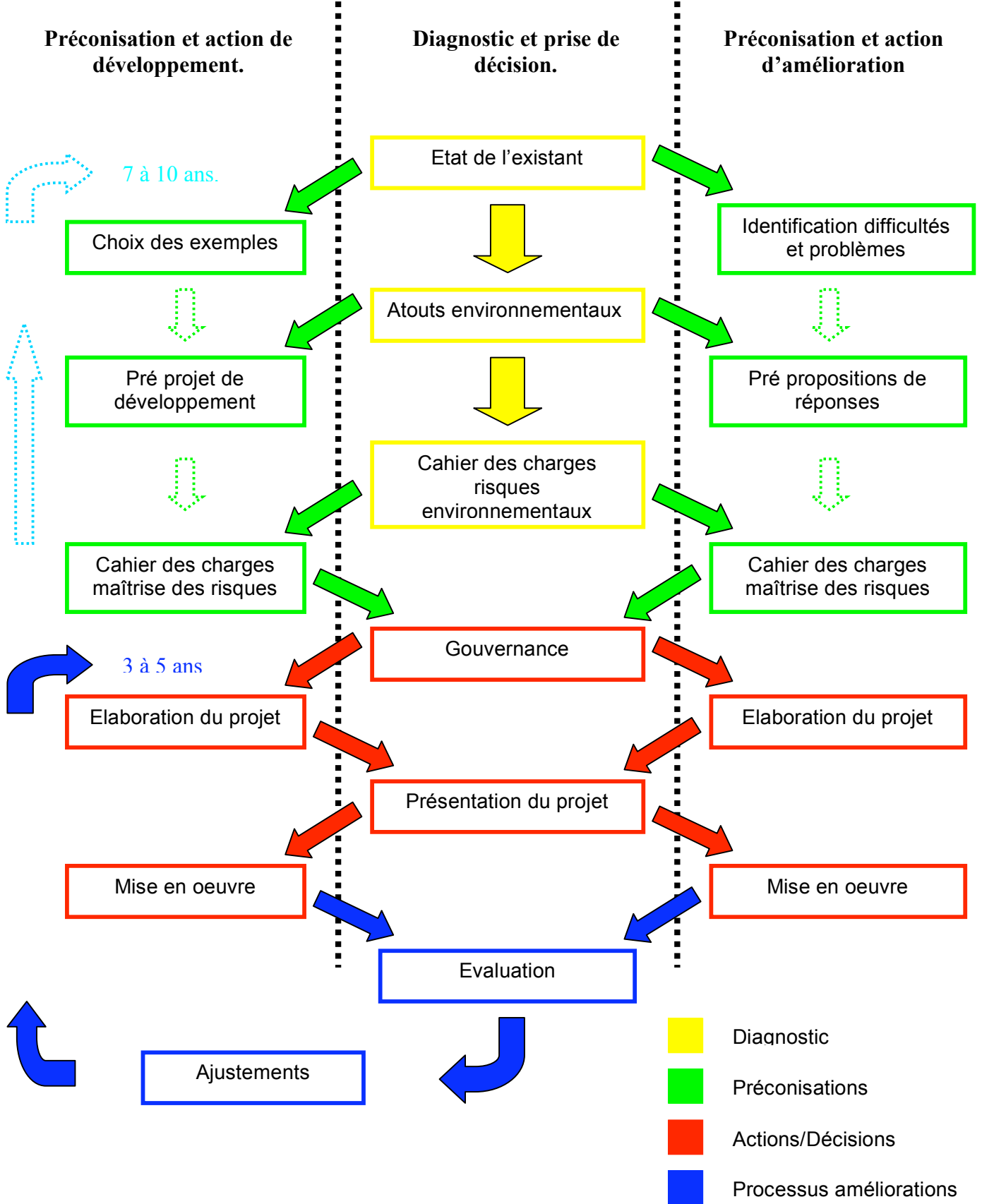
### ***Agenda de la création.***

Création du 1<sup>er</sup> modèle de l'outil. Fin mars 2006.

Présentation du 1<sup>er</sup> modèle de l'outil pour recueillir les réactions. Fin juillet 2006.

Création du 2<sup>ème</sup> modèle de l'outil suite aux réactions recueillies. Fin août 2006.

# Présentation de l'outil.



## ***Un diagnostic pour deux voies de préconisations.***

### 1) Le diagnostic comprend trois phases.

- *Etat de l'existant.*

On cherche à établir quel est l'état du tourisme dans la zone concernée. Ceci pour chaque sphère du développement durable (milieu naturel, économie et société), un bilan est édifié. Il comprend :

- les créations ou développement.
- les impacts (interne/externe).
- les actions d'intégration (actions positives dans les autres sphères).

- *Atouts environnementaux.*

Il s'agit de redécouvrir les forces et faiblesses liés à l'environnement du site. Le terme environnement englobe :

- le milieu naturel,
- l'histoire,
- le patrimoine,
- la culture,
- la géographie/topographie,
- l'économique.

Une fois ces forces et faiblesse découverts, on recherche les opportunités et menaces liés à la société (habitants, activités économiques, culturelles, sociales,...) et du marché (clientèles, voyagistes, culture dominante,...).

- *Cahier des charges risques environnementaux.*

On va tacher de maîtriser les risques inhérents au développement et au fonctionnement du site touristique.

- Dans un premier temps on cherche à connaître le paysage du risque.
- Puis on classe chaque risque dans le cadre approprié (Milieu naturel, technologique, économique, société).
- Enfin on établit un plan de PPAC (Prévention, Protection, Action, Correction).

*Une série de tableaux existent pour encadrer et diriger le diagnostic. Des exemples sont en annexes.*

### 2) Deux voies de préconisations.

Pour chaque phase de diagnostic découle une préconisation assujettie à la voie choisie.

- *La voie d'amélioration.* Ce fait dans le but de mettre son site au norme, voire d'anticiper l'évolution législative.

- Identification difficultés/problèmes. Connaître les limites qui peuvent dépassées.
- Pré proposition de réponse. Eventail des réponses possibles selon les atouts du site.
- Cahier des charges maîtrise des risques. Quels sont les risques liés à la mise en place des réponses et comment les minimiser.

- La voie de développement. Le but est d'ajouter une prestation à son offre adapté à son environnement.

– Choix des exemples. Quelles activités touristiques peuvent inspirer et sont à même de s'intégrer dans une offre à dominante environnementale ?

– Pré projet de développement touristique. Définir le fond de la future offre. Quelles sont les possibilités offertes par l'environnement, la société et le marché ?

– Cahier des charges maîtrise des risques. Que faire pour avoir un impact le plus limité, voire inexistant, pendant la création, le développement et le fonctionnement du projet ?

*Des tableaux existent pour chaque préconisation, un exemple est présent en annexes.*

### **Gouvernance au travers de la prise de décision.**

*Cette partie est issue d'un groupe de travail auquel j'ai participé pendant un week-end thématique sur le thème de sensibiliser à l'environnement en station de ski (10 et 11 décembre 2005).*

Il s'agit de réunir tous les acteurs rencontrés lors de la phase de diagnostic et les habitants du site pour leur présenter l'ensemble des préconisations. Pour passer aux phases suivantes de la démarche ils doivent :

– Définir leurs axes de travail et leurs objectifs,

– Choisir les relais, c'est-à-dire les personnes responsables de la réalisation des axes de travail et des objectifs,

– Définir les groupes, dirigés par les relais, chargés d'élaborer les projets découlant des axes de travail.

Après l'élaboration des projets, une deuxième réunion doit être faite pour présenter, discuter et valider les choix fait au sein des groupes. Ceci au travers de tableau de bord pour la mise en œuvre des actions.

### **Actions collectives.**

- Elaboration du projet.

Il s'agit de la première phase de travail des groupes et de leurs relais respectif. Ils doivent définir :

–Les moyens à mettre en œuvre,

–Le prix,

–Le lieu d'implantation,

–Les outils de suivi,

–La forme du produit et sa promotion,

–Le tableau de bord.

- Mise en œuvre.

Le groupe et son relais, chargés de l'élaboration du projet, doivent suivre la mise en œuvre de leur travail. Le principal objectif est le respect du tableau de bord.

Ils peuvent décider de réunir les relais pour les informer et demander conseil avant une modification du tableau de bord.

### ***Volonté d'amélioration continue.***

Les outils de suivi, définis par le groupe de travail, doivent permettre d'évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs.

- 1) A moyen terme (3 à 5 ans), une présentation des résultats doit être réalisée afin de mobiliser les groupes de travail sur les réussites et les carences de la mise en œuvre de leur projet.
- 2) A long terme (7 à 10 ans) le processus peut être relancé dans son ensemble afin d'établir un nouveau diagnostic intégrant les projets mis en œuvre pendant cette période. Le but est de prendre en compte les modifications de la loi, du marché et des aspirations des habitants dans un but d'adaptation. Les réussites pérennes doivent être soulignées pour remercier l'engagement de chacun des acteurs et attirer de nouveaux partenaires.

## **Comment le mettre en œuvre ?**

### ***Prérogatives pour son fonctionnement.***

- Préalable à la mise en place de l'outil.

L'application d'une telle démarche nécessite un engagement volontaire de la part des acteurs du projet. Il doit se traduire par l'embauche ou la désignation d'une personne pour impulser et coordonner la mise en œuvre de l'outil.

Cette personne devra identifier les acteurs concernés par le projet. Puis leur annoncer la mise en place de la démarche, dans le but de découvrir les acteurs intéressés. Ceci avant de commencer les diagnostics et d'établir les préconisations.

L'établissement du diagnostic ne peut se faire qu'au travers de rencontre avec les acteurs directs et indirects du tourisme. Pour chacun des acteurs, il faut établir son diagnostic. Ainsi, suivant la sphère du développement durable propre à l'acteur rencontré il existe un tableau de diagnostic.

- Conseils pour la phase de gouvernance.

En premier lieu, il faut choisir des axes de travail simples, précis et concrets. Il sera plus simple d'avoir des résultats. Le but est de rassembler par la démonstration de la faisabilité d'une telle démarche.

Le principal risque à ce moment est le ou les sujets sensibles. Ils risquent d'attiser les conflits existants et peuvent mettre en péril la démarche. Ils pourront être résolus dans le temps par l'efficacité de la capacité d'écoute et de conciliation des participants démontrée dans cette phase.

Si les résultats suivent, cette démarche peut être un levier de sensibilisation aux problèmes environnementaux générés par le tourisme. Pour cela, les participants doivent voir les retombées :

- Résoudre leurs problèmes (accompagnement, mutualisation des financements,...),
- Avoir une reconnaissance (communication, label, charte,...),
- Avoir un intérêt financier (entrée supplémentaire, baisse des coûts,...).

## ***A qui est-il destiné ?***

- L'outil dans son ensemble est destiné à :
  - Une commune,
  - Une communauté de commune.
- En utilisant une partie des outils, la démarche s'adapte à :
  - Des sites touristiques (station balnéaire, station de ski,...),
  - Des tours operators,
  - Des créations de prestations.

Dans le cas de ces derniers, la démarche peut être appliquée dans son ensemble, mais ils n'auront que peu de prise sur la société et le milieu naturel. Ils ne peuvent les influencer que par rapport à l'impact de leur activité. Par contre, si leur entreprise est une réussite, ils constituent un exemple, voire un lobby, qui peut influencer les autres prestataires et les structures de la société et du milieu naturel.

## ***Des limites inévitables.***

Si le but de la démarche est d'avoir un tourisme durable, suivant l'acteur et le site, il n'aboutira pas forcément à de l'écotourisme (selon la définition de l'OMT). Par exemple, une station de ski qui utilise cet outil ne peut prétendre à être écotouristique, mais plutôt à chercher à maîtriser son développement et son impact.

Le choix des indicateurs, dans le tableau de la phase de diagnostic « Etat de l'existant » (existence tri des déchets par exemple) est laissé aux acteurs de la démarche. Par contre les critères (quantité de déchets triés) sont définis à l'avance. Donc, il faut que les utilisateurs aient un engagement volontaire dans la démarche. Seul les actions effectives et justes feront fructifier le travail de diagnostic.

## **Quel futur pour ce travail ?**

### ***Possibilités d'amélioration.***

Maintenant, il est nécessaire de passer à la pratique. Je suis à la recherche d'une structure touristique qui serait intéressé pour mettre en place la démarche.

Ceci permettrait d'affiner les critères, de définir des indicateurs et de valider le fonctionnement de l'outil.

### ***Les objectifs pour aboutir à un outil juste.***

Pour arriver à un outil juste, il faut tester l'outil sur des sites touristiques différents par rapport :

- Site géographique,
- Taille de la ou des structures,
- Type de la ou des clientèles,
- Habitants.

Car les impacts et les solutions seront de nature différentes.

## Annexes

### ***Professionnels rencontrés pendant mon travail.***

En premier lieu, je souhaite souligner l'appui de Mr Christian BUJEAUD, président de l'association Mountain Riders, tout au long de mon travail, ainsi que celui des différents membres de son association.

#### **ADT Chartreuse**

M GALEZZI, Président.

Le 24/04/03

#### **L'Alpe d'Huez**

Mr Christian MARIE, Directeur commercial de la SATA.

Mr Hervé LENOIRE, Directeur technique de la SATA.

Le 18/04/03 et le 28/03/06

#### **Conseil Général de l'Isère**

Mr Christian PICHOU, vice président au tourisme.

Le 10/03/06

#### **La Grave - la Meije**

Mr David GRILLET, Directeur de l'office du tourisme.

Le 07/04/03 et 10/05/06

#### **Les Arcs**

Mr Damien PERRY, Maire adjoint des Arcs.

Le 26/05/06

#### **Mountain Wilderness**

Mr Bertrand RIVOAL, secrétaire.

Le 23/03/03

#### **Parc national des Ecrins**

Mr DAUDREY Claude, Directeur de la communication.

Le 02/04/03

Mme Annick MARTINET, Chargé du programme LEADER +.

Le 15/05/06

#### **Parc Naturel Régional du Vercors**

Mme Béatrice GUICHERT, Responsable tourisme.

Le 16/04/03

#### **Terre d'Aventure**

Mme Nanouche CREMIEU, Chargé création et accompagnement Himalaya.

11/03/05

#### **Vallée des Belleville**

Mlle Maria OPEZ, Technicienne environnement mairie Saint Martin de Belleville.

Mme Carmen JAY, Responsable qualité SETAM, conseillère municipale.

Mr Alain DROUILLAS, Responsable sécurité et formation SETAM.

Le 02/05/06